

**Province de Québec
Ville de Saint-Philippe**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe, tenue à la salle des lauréats du Complexe Élodie-P.-Babin, situé au 2235, route Édouard-VII, le 6 décembre 2023, à 18 h, à laquelle il y avait quorum, le tout conformément à la loi.

Sont présents: Monsieur le conseiller Alain Fontaine
 Monsieur le conseiller Vincent Lanteigne
 Madame la conseillère Émilie St-Onge
 Madame la conseillère Sylvie Messier

Sont absentes: Madame la conseillère Nancy Pouliot
 Madame la conseillère Gabrielle Garand

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Christian Marin.

Sont aussi présents: Me Manon Thériault, greffière
 Monsieur Martin Lelièvre, directeur général

Le maire ouvre la séance à 18 h 01.

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-PHILIPPE
du 6 décembre 2023, 18 h**

1 ORDRE DU JOUR

1.1 Approbation de l'ordre du jour

2 FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

2.1 Avis de motion et dépôt d'un projet - Règlement numéro 2014 établissant les tarifs pour divers biens et services rendus par la Ville pour l'exercice financier 2024

2.2 Avis de motion et dépôt d'un projet - Règlement numéro 2015 décrétant les taxes et compensations pour l'année 2024

PÉRIODE DE QUESTIONS

3 LEVÉE DE LA SÉANCE

3.1 Levée de la séance

ORDRE DU JOUR

23-12-346 Approbation de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Émilie St-Onge et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

AM-2023-28 Avis de motion et dépôt d'un projet - Règlement numéro 2014 établissant les tarifs pour divers biens et services rendus par la Ville pour l'exercice financier 2024

a) AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par la conseillère Émilie St-Onge qu'à une prochaine séance de ce conseil il sera présenté le Règlement numéro 2014 établissant les tarifs pour divers biens et services rendus par la Ville pour l'exercice financier 2024.

b) DÉPÔT ET PRÉSENTATION D'UN PROJET

Le projet de règlement numéro 2014 est déposé.

Ce projet de règlement a pour objet d'établir les tarifs pour les divers biens et services rendus par la Ville pour l'exercice financier 2024.

AM-2023-29 Avis de motion et dépôt d'un projet - Règlement numéro 2015 décrétant les taxes et compensations pour l'année 2024

a) AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par la conseillère Sylvie Messier qu'à une prochaine séance de ce conseil il sera présenté le Règlement numéro 2015 décrétant les taxes et compensations pour l'année 2024.

b) DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet de règlement numéro 2015 est déposé.

Ce projet de règlement a pour objet de décréter les taxes et compensations pour l'année 2024.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne autre que celles mentionnées au début du procès-verbal n'a assisté à la séance de conseil.

LEVÉE DE LA SÉANCE

23-12-347 Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Sylvie Messier et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 18 h 07.

(s) Christian Marin

M. Christian Marin, maire

(s) Manon Thériault

Me Manon Thériault, greffière